



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES TENU AU PALAIS D'ETAT D'IAVOLOHA MERCREDI 23 MARS 2022

**LE CONSEIL DES MINISTRES S'EST TENU AU PALAIS D'ETAT
D'IAVOLOHA, SOUS LA CONDUITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ANDRY RAJOELINA, ET A VU LA PARTICIPATION DU PREMIER
MINISTRE ET DES MINISTRES MEMBRES DU GOUVERNEMENT**

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE LA JUSTICE

Approbation de l'organisation de concours pour le recrutement de 1 220 nouveaux fonctionnaires.

Pour assurer l'opérationnalisation et la bonne marche de l'administration, et asseoir une Justice digne de confiance, plus accessible et respectueuse des droits humains, l'appui de ressources humaines formées, compétentes et en nombre suffisant est essentiel. Le processus de recrutement est à lancer dans les meilleurs délais, cela, en application des dispositions de la loi de finances initiale 2022.

Ainsi, le Conseil des Ministres a approuvé le recrutement de 1 220 fonctionnaires dont :

- 100 élèves magistrats
- 200 élèves greffiers des services judiciaires
- 20 élèves inspecteurs d'administration pénitentiaire
- 50 élèves contrôleurs d'administration pénitentiaire
- 50 élèves éducateurs spécialisés
- 50 élèves greffiers comptables
- 50 élèves encadreurs d'administration pénitentiaire
- 700 élèves agents pénitentiaires.

Le Président de la République a rappelé que l'organisation de concours fiable et crédible, loin de toutes formes de corruption et d'interventionnisme fait partie des défis. Des efforts, dans ce sens, étaient déjà observés lors du dernier concours de recrutement de magistrats.

Il a rappelé les responsables à tous les niveaux à renforcer les dispositifs de contrôle et à ne pas concéder à toutes formes de pression venant de personnalités élues ou désignées.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Approbation des mesures d'allègement fiscal en vue de la relance post-covid.

Dans un contexte de crise sanitaire aggravé par les passages des cyclones, des mesures d'allègement des conditions de délivrance des cartes fiscales auprès des unités opérationnelles de la Direction Générale des Impôts sont adoptées afin que lesdites cartes ne constituent pas un facteur de blocage aux activités économiques.

En effet, de nombreuses entreprises en difficultés financières ne peuvent pas s'acquitter de leurs impôts.

Ainsi, la mesure d'allègement permettra aux entreprises qui, même si elles ont des arriérés fiscaux, peuvent se faire délivrer une carte fiscale.

A ce titre, elles doivent toutefois s'engager, par écrit, à s'acquitter de leurs impôts, droits et taxes dont elles sont redevables en vertu d'une proposition de calendrier de paiement fractionné accordée par l'unité opérationnelle.

Ces mesures d'allègement s'inscrivent dans le cadre des nombreuses mesures de relance et de soutien aux activités économiques et particulièrement à celles dans le secteur touristique et des transports qui sont les plus durement touchés par la crise.

MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Communication sur les résultats de la descente du Ministre de la sécurité publique à l'aéroport international d'Ivato le 23 et 26 Février, dans le cadre du contrôle des formalités au départ et à l'arrivée des vols, et ce, en vue de fixer les mesures pour stopper les trafics illicites de nos richesses nationales.

De nombreuses failles ont été constatées à cette occasion.

De ce fait, afin d'améliorer le contrôle au niveau de l'aéroport international d'Ivato, le Ministre de la Sécurité Publique ainsi que le Président de la République ont émis les recommandations suivantes :

- 1- L'organisation d'une formation spéciale pour personnel avant son affectation au sein de la PAF.
- 2- L'établissement d'une liste d'agents protocoles autorisés à entrer dans les zones sous-douane et dans les salles d'embarquement.
- 3- Les passeports diplomatiques, dont l'utilisation doit être systématiquement accompagnée d'un ordre de mission, doivent être retournés au MAE après chaque mission à l'extérieur.
- 4- Le réajustement des emplacements des caméras de surveillance pour que les images enregistrées soient exploitables par les autorités
- 5- La mise à disposition d'hôtesse par Ravinala Airport, afin d'orienter les passagers vers les box leur correspondant.
- 6- Le port de gilets personnalisés portant des inscriptions visibles des organismes de rattachement pour éviter les confusions.
- 7- La réorientation des Boxs de contrôle frontalier de police
- 8- L'installation d'un filtre au niveau des accès principaux des zones publiques.
- 9- Le renforcement du contrôle des documents des enfants faisant l'objet d'adoption internationale.
- 10- La restriction du port de badges par la présentation d'un OM et le retrait systématique des badges visiteurs ainsi que le remplissage d'une fiche d'information pour les agents protocoles.
- 11- L'installation d'un Poste d'Inspection Filtrage (PIF) pour fluidifier la circulation des passagers.
- 12- L'installation d'un dispositif de contrôle et de filtrage au niveau de la salle de livraison des bagages.

Les nouveaux agents de police de frontières sont encore, actuellement en formation.

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Approbation de l'exécution de l'acte notarié portant contrat de bail emphytéotique par lequel la société SIRAMA met à la disposition de la société agricole sucrière Malagasy (SASM) S.A des terrains d'une superficie minimale de 1400 Ha à Brickaville.

Ceci entre dans le cadre d'une collaboration pour la relance et la redynamisation des activités sucrières sur le site de Brickaville, suite au contrat conclu entre la société SIRAMA et la compagnie VIDZAR

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Approbation de la reprise des activités artistiques et culturelles

Faisant suite à la montée en flèche des cas de personnes infectées par la Covid-19, le Conseil des Ministres avait proclamé la vigilance sanitaire dans trois Régions à savoir la Région Analamanga, la Région Vakinankaratra, la Région Haute Mahatsiatra.

Ces trois régions ont été astreintes à des mesures spécifiques afin de limiter la propagation de la pandémie dont l'interdiction du rassemblement de plus de 100 personnes dans un espace clos et l'interdiction du rassemblement dans les lieux publics.

Force est cependant de constater et d'admettre que le nombre de nouveaux cas de personnes infectées par la pandémie a connu une baisse considérable. Aussi, la mesure susmentionnée n'est plus adaptée à la situation actuelle et n'est désormais plus en vigueur.

Ainsi, les activités artistiques et culturelles ainsi que culturelles peuvent reprendre.

Approbation du démarrage des travaux de construction de la MAISON DE LA PRESSE au sein de la nouvelle ville de TANAMASOANDRO

Suite à la décision prise en Conseil des Ministres le 02 juin 2021, le Ministère a lancé la procédure de passation des marchés publics conformément à la législation en vigueur. Actuellement, une décision d'attribution a été octroyée à un des soumissionnaires à l'appel d'offre lancé.

Après des discussions avec le Secrétaire d'Etat en charge des nouvelles villes et de l'Habitat, le Ministère dispose d'une superficie cumulée de 4 Ha répartie en deux lots de 2 Ha pour construire la maison de la presse et les infrastructures destinées au domaine de la Communication et de la culture rentrant dans le projet Tanamasoandro

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Approbation de la demande d'accord pour les Nouveaux Projets Emergents du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Trois Campus et Trois Dortoires pour l'année 2022).

Mandritsara, Manakara et Ambatondrazaka seront les premiers bénéficiaires de ces infrastructures. La construction d'université à Ambovombe Androy, dans

l'Ihorombe ainsi que dans les autres régions les plus peuplées de Madagascar est également en cours d'étude.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Approbation de la demande d'utilisation des fonds destinés aux NPE ou Nouveaux Projets Émergents du Ministère au titre de l'année 2022.

Le Ministère de l'Éducation Nationale utilisera le fonds d'un montant de 50 000 000 000 Ar attribué à la réalisation des NPE pour:

- La construction d'Écoles manara-penitra
- La réhabilitation des Écoles
- La réhabilitation et la rénovation du bureau du Ministère à Anosy
- L'achat de tables bancs
- La reprise les travaux de réhabilitation suspendus
- Le démarrage les travaux non encore entamés mais qui devaient déjà être effectués
- L'achat des effets scolaires pour les élèves dans les régions, dont des tabliers et sandales, ainsi que des mobiliers pour les enseignants

La gestion optimale des dépenses par le Ministère est requise. Et ce département oeuvre pour la promotion d'un système éducatif accessible à tous, inclusif et équitable ; l'amélioration de la qualité de l'enseignement-apprentissage, et enfin l'amélioration de la gouvernance et du pilotage.

Approbation de la Communication verbale relative à la découverte de faux contrats de travail au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale

Au cours des opérations de vérification et de contrôle du processus informatisé de recrutement, réalisées par le Ministère de l'Éducation Nationale au mois de janvier 2022, il a été constaté que plus de 200 contrats de travail ont été illicitement établis.

Face à ces pratiques frauduleuses, le Ministère de l'Éducation Nationale a pris les mesures pour annuler les faux contrats, interrompre l'immatriculation, et de suspendre le salaire des agents qui ont déjà eu leur numéro matricule.

Des enquêtes sont, actuellement, menées au niveau interne pour découvrir toutes les personnes impliquées dans cette affaire. Une plainte pour corruption, faux et usage de faux, ainsi que pour cybercriminalité a été déposée au niveau des Pôle Anti-Corruption du Premier Degré d'Antananarivo.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Approbation de la demande d'appui pour la gestion de l'épizootie de syndrome de la maladie diarrhéique bovine à Madagascar.

Il s'agit d'une maladie diarrhéique accompagnée de sang qui touche les bovins. L'existence de cette nouvelle maladie n'a aucun rapport avec l'introduction des vaches laitières dans la région Vakinankaratra.

L'appui financier demandé servira à l'achat de kits de soins et au paiement des honoraires des vétérinaires.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT

Approbation de la mise à disposition de l'ex-immeuble CFDM sis à Anosy.

Le SENVH a besoin de bureaux suffisants pour accueillir la totalité de ses agents. Le Conseil des Ministres a, alors, approuvé la mise à disposition de l'ex-immeuble CFDM sis à Anosy à ce département.

Approbation de la demande de financement relatif à l'aménagement du bord de la mer de Sambava et à la construction d'infrastructures pour cette année 2022.

Ceci pour concrétiser les promesses faites par le Président de la République à Sambava, les 29 et 30 Octobre 2021. Le Secrétariat d'Etat en charge des Nouvelles Villes et de l'Habitat auprès de la Présidence est mandaté à mettre en œuvre et concrétiser ce projet qui traduit la volonté de l'État à multiplier les espaces de loisirs et économiques dans tout Madagascar.

Sa réalisation transformera cette ville de la vanille et du girofle en destination touristique avec un fort potentiel économique.

Le coût de ce Nouveau projet d'Émergence est estimé à 3 813 900 000 Ariary.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Adoption du décret relatif au versement dans les caisses de l'Etat (CPGU au sein de la Primature) des indemnités d'assurance par le Groupe African Risk Capacity. Ces indemnités serviront à financer les aides sociales et les travaux de réhabilitation et de reconstruction suite aux passages des cyclones à Madagascar, et à octroyer à la population.

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-2230 du 11 décembre 2019 et portant nomination de **M. RANAIVOSON Herilalaina Lantotiana Olaf**, Directeur Technique du Centre Malgache de la Canne et du Sucre
- Adoption du décret portant nomination de **Mme RANAIVOSOA Mamitiana Olivia**, Directeur Régional de la Région Vakinankaratra.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Adoption du décret portant nomination de **M. RAKOTOARISOA Zo Lalamaminiasy**, Chef de l'unité de communication.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1238 du 30 septembre 2020, et portant nomination de **M. Mario Joël Iravoana**, Directeur Régional de la Région SAVA.

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

- Adoption du décret portant nomination de **M. RABETSIALONINA Moustane**, Directeur Régional de la Région SAVA

- Adoption du décret portant nomination de **Mme ROBISON RAKETAMANGA Lalao**, Directeur Régional de la Région VAKINANKARATRA

IV- ABROGATION

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-177 du 19 février 2020 portant nomination du Secrétaire Général.

Fait ce 23 Mars 2022

**La Direction de la Communication et des Relations Publiques auprès de la
Présidence de la République**